

**Théorie des ensembles**  
 Corrigé de l'exercice VI feuille 2.

- Si  $\kappa$  est un cardinal fini alors  $\kappa$  a un plus grand élément, ce qui entraîne immédiatement que  $\kappa$  est régulier. Si  $\kappa = \aleph_0$ , alors tout sous-ensemble  $a$  de  $\kappa$  de cardinal strictement inférieur à  $\kappa$  est fini, et par conséquent  $\sup(a)$  est un ordinal fini, donc  $\sup(a) < \kappa$ . Par définition, on a  $\aleph_\omega = \sup\{\aleph_i : i < \omega\}$ . Par conséquent il existe une partie  $a \subseteq \aleph_\omega$  de cardinal  $\aleph_0 < \aleph_\omega$  et telle que  $\sup(a) = \aleph_\omega$ . Ceci montre que  $\aleph_\omega$  n'est pas régulier.
- Fixons un ordinal  $\alpha$ . Il est clair d'après la définition que  $\alpha$  est cofinal à  $\alpha$ ; par conséquent, l'ensemble  $\{\beta \leq \alpha : \alpha \text{ est cofinal à } \beta\}$  est non vide, et a donc un plus petit élément  $\beta_0$ . Pour tout ordinal  $\beta$  tel que  $\alpha$  soit cofinal à  $\beta$ , on a alors que  $\beta > \alpha$  (et alors  $\beta > \beta_0$ ) ou  $\beta \leq \alpha$  et alors la définition de  $\beta_0$  assure que  $\beta \geq \beta_0$ . Autrement dit,  $\beta_0$  est le plus petit ordinal tel que  $\alpha$  soit cofinal à  $\beta$ .
- Soit  $\alpha$  un ordinal et  $\beta = \text{cof}(\alpha)$ . Si  $\beta$  n'est pas un cardinal, alors il existe un cardinal  $\lambda < \beta$  et une bijection  $f: \lambda \rightarrow \beta$ . Bien sûr,  $f$  n'est pas strictement croissante (sauf si  $\beta = \lambda$ ). Par contre, on peut utiliser  $f$  pour définir une fonction strictement croissante et d'image non majorée, définie sur un segment initial de  $\lambda$  et à valeurs dans  $\beta$ . Bien sûr, ceci contredit la définition de  $\beta$  (en composant les fonctions...), donc il nous suffit d'expliquer comment obtenir cette fonction.

Pour tout  $\gamma < \lambda$ , posons

$$h(\gamma) = \begin{cases} f(0) & \text{si } \gamma = 0 \\ \min(\{\delta \leq \beta : f(\gamma) \leq \delta \text{ et } \forall \xi < \gamma \ h(\xi) < \delta\}) & \text{si } \gamma \text{ est successeur} \\ \sup(\{h(\delta) : \delta < \gamma\} \cup \{f(\gamma)\}) & \text{si } \gamma \text{ est limite} \end{cases}$$

Alors  $h$  est croissante,  $h(\gamma) \in \beta \cup \{\beta\}$  pour tout  $\gamma < \kappa$ , et

$$I = \{\gamma < \kappa : h(\gamma) < \beta\}$$

est un segment initial de  $\kappa$  sur lequel  $h$  est strictement croissante. D'autre part, puisque  $h(\gamma) \geq f(\gamma)$  pour tout  $\gamma < \kappa$ , on voit que  $\sup(h(I)) = \sup(h(\kappa)) = \beta$ . Finalement, notons que  $I$ , en tant que sous-ensemble d'un ensemble bien ordonné, est bien ordonné par l'ordre induit.

On vient donc d'obtenir une fonction strictement croissante et d'image non bornée de  $\gamma$  dans  $\beta$  pour un certain  $\gamma < \beta$ , et donc on a trouvé un ordinal  $< \beta$  auquel  $\alpha$  soit cofinal, ce qui contredit la définition de  $\beta$ .

- On en déduit immédiatement que si  $\alpha = \text{cof}(\alpha)$  alors  $\alpha$  est un cardinal.
- Un ordinal  $\alpha$  est de cofinalité 1 si et seulement si il existe une fonction  $f$  de  $1 = \{0\}$  dans  $\alpha$  telle que  $\{f(0)\}$  ne soit pas strictement majoré dans  $\alpha$ ; autrement dit un ordinal  $\alpha$  est de cofinalité 1 si et seulement si  $\alpha$  a un plus grand élément, c'est-à-dire si et seulement si  $\alpha$  est un ordinal successeur.
- Soit  $\beta$  un ordinal auquel  $\text{cof}(\alpha)$  soit cofinal, et soit  $f: \beta \rightarrow \text{cof}(\alpha)$  une fonction strictement croissante et d'image non strictement majorée. On a par définition une fonction  $g: \text{cof}(\alpha) \rightarrow \alpha$  strictement croissante et d'image non strictement majorée, par conséquent  $g \circ f$  est une fonction strictement croissante et non strictement majorée de  $\beta$  dans  $\alpha$ . On vient de montrer que si  $\text{cof}(\alpha)$  est cofinal à  $\beta$ , alors  $\alpha$  est cofinal à  $\beta$ . Par conséquent,

$$\text{cof}(\text{cof}(\alpha)) \geq \text{cof}(\alpha) .$$

L'inégalité réciproque est claire, puisque  $\text{cof}(\alpha) \leq \alpha$  pour tout ordinal  $\alpha$ . On en déduit que pour tout ordinal  $\alpha$  on a

$$\text{cof}(\text{cof}(\alpha)) = \text{cof}(\alpha) .$$

- Soit  $\lambda$  un cardinal infini et régulier. Pour tout  $\beta < \lambda$  et toute fonction strictement croissante de  $\beta$  dans  $\lambda$ , on a que le cardinal de  $f(\beta)$  est inférieur à  $\beta$ , donc strictement inférieur à  $\lambda$ , et par conséquent

$$\sup(\{f(\gamma) : \gamma < \beta\}) < \lambda .$$

Ceci montre que  $\lambda$  n'est cofinal à aucun  $\beta < \lambda$  et donc  $\text{cof}(\lambda) = \lambda$ .

Réciproquement, soit  $\lambda$  un ordinal infini vérifiant  $\text{cof}(\lambda) = \lambda$ . On sait que  $\lambda$  est en fait un cardinal; soit  $a$  un sous-ensemble de  $\lambda$  de cardinal strictement inférieur à  $\lambda$ . Alors  $a$ , muni de la relation induite par la restriction à  $a$  de la relation  $\in$  (le bon ordre sur  $\lambda$ ) est un ensemble bien ordonné, isomorphe à un certain ordinal  $\alpha < \lambda$ ; il existe donc une bijection strictement croissante de  $\alpha$  sur  $a$ . Puisque  $\text{cof}(\lambda) = \lambda$  et  $\alpha < \lambda$ , l'image de cette application doit être strictement majorée, ce qui montre que  $\sup(a) \in \lambda$  et donc que  $\lambda$  est un cardinal régulier.